

**Administration communale
Watermael-Boitsfort
Service Urbanisme
Place Antoine Gilson, 1**

B – 1170 BRUXELLES

Bruxelles, le

V/Réf : URB/3867 (corr. Mme Ch. Gillain)
N/Réf : GM/KD/WMB-2.167/s.522
Annexe : 1 dossier

Madame, Monsieur,

**Objet : WATERMAEL-BOITSFORT. Avenue des Bouleaux, 29.
Anciennes maisons jumelées Vaes-Pompe (arch. A. POMPE) : construction d'un sas d'entrée.**

En réponse à votre lettre du 11 juin 2012, en référence, reçue le 19 juin, nous vous communiquons ***l'avis favorable sous réserve*** formulé par notre Assemblée en sa séance du 27 juin 2012.

La demande vise la transformation du porche de la façade avant d'une maison construite par l'architecte Antoine Pompe en 1923. Jumelée avec le n°31, elle est située sur le haut d'un talus, en retrait de la voie publique.

Caractéristiques de l'oeuvre de l'architecte, ces deux maisons forment un ensemble de belle facture.

Le projet prévoit la fermeture du porche sous auvent pour y aménager un sas d'entrée (+/- 1,40m²) comme celui qui fut construit au n°31. Réalisé en bois, peut-être par Antoine Pompe lui-même (après 1927), le sas du n°31 forme une sorte de bow-window dont les menuiseries s'apparentent à celles du bâtiment originel. Il présente une finition de qualité et s'intègre bien dans la composition de la façade originelle.

La CRMS ne s'oppose pas à la fermeture du porche du n°29 et à l'aménagement d'un sas pour autant qu'il soit réalisé de manière rigoureusement identique à celui du n°31 (matériaux, mise en oeuvre, profils, etc.) pour conserver la cohérence de l'ensemble.

Elle demande également de conserver les dispositions spatiales du porche existant (dallage, maçonnerie, baies, imposte, etc.). Le volet de la baie oblique devrait être stocké dans la maison au cas où il ne pourrait être maintenu en place.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

G. MEYFROOTS
Secrétaire-adjointe

M.-L. ROGGEMANS
Présidente

C.c. : A.A.T.L. – D.M.S. (Mme M. Kreutz) ; A.A.T.L. – D.U. (Mme F. Vanderbecq).